



No de résolution  
ou annotation

### 7.3 Sécurité incendie – rapport annuel

Le rapport est disponible sur le site internet.

### 7.4 Travaux routier Route 195 et Route des Étangs – suivi

Une rencontre initiale a eu lieu par internet et les travaux débuteront au mois de juillet.

### 7.5 Pandémie de la Covid-19 – ouverture des espaces publics extérieurs

## 8. Rapport des élus

Caroline : La fibre optique de Télus est en installation au village.

Jean-Louis : On est allé voir un camion usagé et il ne convient pas, il est trop vieux.

Marc : Le bois de chauffage sur le lot du dépotoir. Il y a 7-8 cordes à ramasser sur place, à 65\$/corde.

Il y a le Rang 9 « à grader » et des trous dans l'asphalte dans le chemin du Ruisseau-à-La-Loutre.

Gino : Les chemins verbalisés définir où ça arrête.

Un propriétaire de lot désirant s'installer à son chalet à l'année demande à la municipalité d'ouvrir le Rang 8 l'hiver sur une distance de 3 km.

- Compte tenu du coût et des problèmes que cela occasionnerait, le conseil refuse à l'unanimité.

## 9. Fermeture de l'assemblée

Proposée par Nancy Malenfant, à 10 : 57 heures.

Maire :

Sec.-très. :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Lundi, 6 juillet 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui tenue à 20 :00 heures au 146, route 195, Lac-Humqui, sous la présidence de Monsieur le maire Gino Canuel et des conseillers : Caroline Dumont, Diane Soucy, Jean-Louis Arsenault, Nancy Malenfant et Normand Henley.

Tous formant quorum, ainsi que Maryline Pronovost, secrétaire-trésorière, et Mélanie Santerre, secrétaire-trésorière adjointe.

La séance du conseil est tenue à huis clos afin de se conformer aux exigences gouvernementales pour protéger la population du virus Covid 19 qui dévaste actuellement la planète.

À cet effet, le conseil est tenu dans la salle à manger du Centre multifonctionnel et les tables sont aménagées de manière qu'il y ait deux mètres de distance entre les membres du conseil.

Accueil par Monsieur le maire.

### 1. Acceptation de l'ordre du jour

Proposé par Caroline Dumont, appuyé par Diane Soucy, d'accepter l'ordre du jour.

### 2. Ratification des orientations ou des décisions par le maire ou la direction générale

Considérant qu'avec l'apparition de la pandémie du virus Covid -19 les gouvernements ont imposé des restrictions pour éviter la propagation et ainsi protéger autant que possible la population;

73-20

74-20



No de résolution  
ou annotation

75-20

76-20

Considérant qu'il est nécessaire à la direction générale de prendre des décisions afin d'être en mesure de respecter les consignes gouvernementales ;

En conséquence, il est proposé par Nancy Malenfant, appuyé par Jean-Louis Arsenault, et résolu à l'unanimité que le conseil soit tenu à huis clos et accepte les décisions prises par la directrice générale jusqu'à présent.

3. Acceptation du procès-verbal du 1<sup>er</sup> juin 2020

Proposé par Nancy Malenfant, appuyé par Normand Henley, et résolu d'accepter le procès-verbal.

4. Comptes payés et à payer

**Comptes payés en juin**

Hydro-Québec	2 082.40 \$	éclairage des rues - croix
Salaires	15 466.55 \$	élus et employés
	<u>17 548.95 \$</u>	

**Comptes à payer juillet**

9385-3117 Québec inc.	1 838.17 \$	cueillettes ordures/récupération
MRC de la Matapédia	7 165.52 \$	quotes-parts/honoraires
Mallette	287.44 \$	honoraires
Dicom	15.78 \$	livraison
Ateliers Léopold Desrosiers inc.	385.40 \$	pancartes
Fenetech	47.41 \$	entretien salle paroissiale
Maurice Bélanger Paysagiste inc.	501.58 \$	entretien des parcs
Stanley Sécurité	65.78 \$	système d'alarme
Napa	592.29 \$	outils garage
Harnois Énergie inc.	625.54 \$	entretien église
Télus	62.52 \$	téléphone garage
Excavation Rioux & Fils Enr.	17 522.66 \$	entretien des chemins
La Coop Purdel	3 065.41 \$	entretien des chemins
Les Aménagements Lamontagne inc.	5 955.71 \$	entretien des chemins
La Coop Purdel	1 068.69 \$	entretien machines
Carquest Pièces d'autos	1 270.88 \$	entretien machines
Centre du Camion J.L.	7.14 \$	entretien machines
Didier Dodge Chrysler inc.	279.52 \$	entretien machines
Jos Lefrançois 2008 inc.	739.38 \$	entretien machines
Harnois Énergie inc.	509.53 \$	entretien machines
Sylvain Duguay	265.50 \$	déplacement voirie
Patrick Gagnon	102.60 \$	déplacement voirie
Dépanneur Lac-Humqui	559.48 \$	divers
Librairie d'Amqui inc.	20.59 \$	fourniture de bureau
Centre Bureautique	73.29 \$	fourniture de bureau
RCAP Leasing	134.52 \$	photocopieur
Fonds de l'information foncière	10.00 \$	mutations
Receveur général	2 073.28 \$	remises du mois
Ministère du revenu	<u>5 366.57 \$</u>	remises du mois
	50 612.18 \$	

77-20

Proposé par Caroline Dumont, appuyée par Jean-Louis Arsenault, d'accepter les comptes.

5. Dossiers internes

5.1 Gestion des matières résiduelles – bacs bruns

Le ramassage des bacs bruns se fait maintenant uniquement en zone urbaine, c'est-à-dire à partir du 2135, Route 195 jusqu'au 197, Route 195.

Un communiqué dans le mini-journal du Lac concernant la bonne pratique des matières résiduelles devra paraître ce mois-ci.



No de résolution  
ou annotation

5.2 Chemin de la Pointe – proposition des vendeurs – suivi lot 4 452 547 – estimation des coûts de notariaux

1) Chemin de La Pointe - Proposition des vendeurs

Considérant que la succession de Madame Ghislaine Rioux propose une partie de terrain servant de stationnement dans le chemin de la Pointe au montant de 1 000\$;

Considérant que ce terrain faisait partie de la donation consentie initialement par Monsieur Robert Saint-Gelais ;

77.1-20

En conséquence, le conseil refuse d'acheter ce terrain.

2) Suivi du lot 4 452 547

Considérant que l'arpenteur a évalué à 375,6m<sup>2</sup> la surface exacte pour la partie à acquérir de Sandra Boulianne et Lucas Bélanger.

78-20

En conséquence, le conseil offre 3 000\$ aux propriétaires du lot 4 452 547 pour cette partie de terrain.

3) Estimation des coûts notariaux

Une demande d'estimation des coûts a été demandée à Horizon Notarial pour les frais notariaux des transferts de terrains en cours.

La proposition est de 1 800\$ déboursés taxables et frais de publication inclus ce qui représente 15% de réduction.

Le conseil en prend note.

5.3 Chemin Guay – prolongement de la rue

Considérant que la ligne d'hydro du chemin Guay sera déplacée très bientôt, il ne reste que le transfert de ligne à finaliser.

Considérant qu'il faut préparer les plans et devis et consulter à nouveau les propriétaires;

79.1-20

En conséquence, il est résolu à l'unanimité de demander au service de génie municipal de la MRC de La Matapédia de préparer un plan pour le prolongement du chemin Guay.

5.4 Enveloppe locale 2020 – participation municipale

79-20

Il est proposé par Diane Soucy, appuyé par Caroline Dumont et résolu que;

- La municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui confirme une participation financière de 5 876.23\$ pour l'année 2020 afin de permettre la réalisation de projets qui cadrent avec les orientations du Fonds de développement du territoire (FDT) de la MRC de La Matapédia ;
- La municipalité délègue Gino Canuel et Jean-Louis Arsenault comme représentants de la municipalité sur le conseil d'administration du comité de développement d'Association Récréo-Touristique d'économie locale ;
- La municipalité mandate le comité de développement à identifier par résolution le ou les projets qui bénéficieront d'une aide financière en vertu de l'entente entre la MRC, la municipalité et le comité de développement ;
- La municipalité autorise Monsieur Gino Canuel, maire, à signer le protocole d'entente avec la MRC et le comité de développement

5.5 Projet de construction – demande d'autorisation

Considérant que Martin Boucher demande l'autorisation de laisser sa roulotte de voyage sur son terrain le temps que sa construction de maison soit terminée;

80-20

En conséquence, il est résolu à l'unanimité que le conseil de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui autorise Martin Boucher à laisser sa roulotte de voyage le temps nécessaire à la construction.

5.6 OBVMR – analyse d'échantillons de l'eau du lac

L'organisme des bassins versants Matapédia-Restigouche informe la municipalité que des analyses physico-chimiques seront effectuées dans le lac. Il recherche également un bénévole pour effectuer les tests, une annonce paraîtra dans le mini-journal du Lac.

5.7 Licences pour chien – établissement du coût des médailles

Afin de se conformer au nouveau règlement provincial qui exige que tous les chiens aient une licence, le conseil regarde pour choisir la couleur et le coût.



No de résolution  
ou annotation

81-20

FD - Les Éditions Juridiques FD, Farnham (Québec) Tél.: 1-800-363-9251 No. F030

#### 5.8 Accès au terrain derrière le Centre multifonctionnel – suivi

Considérant que la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui a proposé un montant de trois mille dollars (3 000\$) pour une parcelle de terrain reliant la Route Mitis et le lot 6 189 636 pour permettre l'accès à ce lot;

Considérant que M. Bertin Saint-Gelais accepte la proposition de la municipalité;

En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

- De mandater les arpenteurs Bernard & Gaudreault à effectuer l'arpentage
- De mandater Cindy Gagnon, notaire pour le transfert.
- D'autoriser le déboursé de 3 000\$
- De mandater le maire, Gino Canuel et la directrice générale, Maryline Pronovost ou Mélanie Santerre, secrétaire-trésorière-adjointe, à signer tous les documents requis à la transaction.

#### 5.9 Amélioration de la cour du Centre multifonctionnel – évaluation des coûts

Une évaluation sommaire des coûts pour la réparation de la cour du Centre multifonctionnel et du côté de l'église à Excavation R. Rioux et Fils enr. a été demandée et l'évaluation est de 22 000\$, comprenant l'enlèvement d'un pied de matériel et remplacer par du gravier brut 0.¾ et compacter, asphalté non incluse.

Le conseil prend note de l'information et prendra une décision ultérieurement.

#### 6. Information

##### 6.1 Service d'inspection régionalisé de la MRC de La Matapédia - rôle spécifique

M. Bertin Denis informe le conseil des rôles et responsabilités des inspecteurs municipaux.

##### 6.2 Fonds d'accessibilité – demande pour salles de bain gymnase

Une demande a été faite au Fonds d'accessibilité.

##### 6.3 Programme d'accès aux plans d'eau – financement - étude

##### 6.4 Noémie-Sheila Rioux – événement extérieur – information

Madame Rioux informe la municipalité qu'il y aura un spectacle roulant, mardi, le 28 juillet prochain si la température le permet, autour du lac afin de reconforter les citoyens en cette période de pandémie.

Le conseil en prend note et remercie Madame Rioux de son implication.

#### 7. Rapport des élus

Diane : La clôture du cimetière va-t-elle être réparée?

Normand : Il manque une partie de fossé dans le Rang Gagnon qui n'a pas été fait l'an passé.

Gino : On va ouvrir la halte municipale.

Les séances du conseil vont être publiques.

#### 8. Levée de l'assemblée

Proposée par Nancy Malenfant, à 22 :18 heures.

82-20

Maire : \_\_\_\_\_

Sec.-trés. : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



No de résolution  
ou annotation

Mercredi, le 15 juillet 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui tenue à 19 :00 heures au 146, route 195, Lac-Humqui, sous la présidence de Monsieur le maire Gino Canuel et des conseillers : Caroline Dumont, Diane Soucy, Jean-Louis Arsenault, Nancy Malenfant, Normand Henley et Marc Michaud.

Tous formant quorum, ainsi que *Maryline Pronovost, secrétaire-trésorière, et Mélanie Santerre, secrétaire-trésorière adjointe.*

1. Acceptation de l'ordre du jour

83-20

Proposé par Jean-Louis Arsenault, appuyé par Caroline Dumont, d'accepter l'ordre du jour.

2. Achat de camion – préparation des devis – demande de soumission – envoi sur SEAO

Considérant que la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui doit se munir d'un nouveau camion et d'un équipement à neige pour remplacer le Sterling ;

84-20

En conséquence, il est résolu à l'unanimité d'autoriser Maryline Pronovost, directrice générale et son adjointe Mélanie Santerre à préparer les documents nécessaires pour le devis et l'envoi sur invitation sur le SEAO.

3. Médailles pour chiens – suivi

Considérant qu'il est désormais obligatoire que tous les chiens portent une médaille;

Considérant que le conseil a choisi une médaille en forme d'os de couleur bleu en aluminium.

85-20

En conséquence, il est résolu à l'unanimité de demander cinq dollars (5\$) par médaille pour les chiens. La médaille est valide pour toute la durée de vie de l'animal. La licence est indivisible, non transférable et non remboursable.

4. Emplois d'été Canada – annonce de subvention – acceptation ou refus

Considérant que « Emploi d'été Canada » offre à la municipalité une subvention salariale à 100% pour la possibilité de deux emplois pour les étudiants de 15 à 30 ans;

Considérant qu'il est possible d'engager des étudiants pour effectuer différentes tâches

86-20

En conséquence, il est résolu à l'unanimité que :

- le conseil accepte la subvention d' Emploi d'été Canada
- le conseil mandate Maryline Pronovost, directrice générale ou Mélanie Santerre secrétaire-trésorière adjointe, à préparer l'annonce à la population et à signer les documents nécessaires à l'entente avec le gouvernement fédéral.

5. Cour du Centre multifonctionnel et de l'église – estimation des coûts

Une évaluation sommaire des coûts pour la réparation de la cour du Centre multifonctionnel et du côté de l'église à Excavation R. Rioux et Fils enr. a été demandée et l'évaluation est de 22 000\$, comprenant l'enlèvement d'un pied de matériel et remplacer par du gravier brut 0.¾ et compacter, asphalte non incluse.

87-20

En conséquence, le conseil de la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui accepte la soumission de Excavation R. Rioux et Fils enr. au montant de 22 000\$ et demande des soumissions pour un plan d'aménagement de la cour et une estimation des coûts aux entrepreneurs pour l'asphaltage.

6. Halte municipale - tables de pique-nique

Il y a un problème avec les tables de pique-nique, il y a des jeunes qui les mettent sur le quai et les empiles pour en faire un plongoir ce qui est très dangereux.

Le conseil propose de faire fixer les tables au sol.

7. Levée de l'assemblée

88-20

Proposée par Nancy Malenfant, à 20 :34 heures.

Maire : \_\_\_\_\_

Sec.-trés. : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

